

Tous concernés par le psychotraumatisme : repérage et prise en charge des victimes

Contexte

Les violences subies, quelle qu'en soit l'origine (violences familiales, sexuelles, catastrophes, attentats, violences dans le monde du travail...) ont de multiples conséquences, largement reconnues, sur la santé psychique et physique des individus ; elles sont à l'origine du développement de comportements à risques, d'échec scolaire, de pathologies somatiques, de suicides... Les troubles qu'elles engendrent, regroupés sous le terme de psychotraumatisme, présentent un caractère systémique imposant une approche de santé globale ne dissociant pas prise en charge psychologique et prise en charge somatique. La prise en charge la plus précoce possible des victimes constitue un enjeu majeur de santé publique. Elle doit mobiliser des professionnels formés et comporter une dimension pluridisciplinaire. Or, l'offre de prise en charge du psychotraumatisme, tout comme la formation des professionnels de santé mentale aux spécificités de cette prise en charge, sont aujourd'hui insuffisantes, alors que la demande de soins se multiplie pour des publics toujours plus importants. A titre pilote, 10 unités spécialisées dans la prise en charge globale du psychotraumatisme vont d'ailleurs être créées.

Objectifs

Prendre en charge de façon globale les victimes présentant des troubles psycho traumatiques pour qu'elles bénéficient d'un accompagnement et de soins spécifiques et adaptés.

Programme

- concepts théoriques sur la victimologie et le psychotraumatisme : épidémiologie, diagnostic, facteurs prédictifs, facteurs de maintien, évolution et impacts, la recherche sur le psychotraumatisme ;
- le repérage et l'évaluation du psychotraumatisme ;
- le traitement du psychotraumatisme (thérapies médicamenteuses, psychothérapie, éducation thérapeutique...) ;
- la prise en charge en réseau des personnes souffrant d'un psychotraumatisme (aspects sociaux, judiciaires,...).

Public

Tout personnel des établissements de la FPH

Exercice

2019

Nature

AFN

**Organisé par
FORMAVENIR**

**Durée
N/C**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

Date et lieu

GROUPE 1

Du 18 novembre au 19 novembre 2019

limite d'inscription : le 1er octobre 2019

ANFH PESSAC

GROUPE 2

Du 2 décembre au 3 décembre 2019

limite d'inscription : le 1er octobre 2019

ANFH PESSAC

**Contact ANFH
Sylvie GRACIA
Conseiller formation
s.gracia@anhf.fr**